

tenue par Madame ACH, magistrate-désignée
En présence de Madame ROULLEAU, Greffière

10 heures 30

01)	DOSSIER N° 2501309	RAPPORTEURE: Madame Nelly ACH
Titre de l'affaire	ETRANGERS 15 J ELOIGNEMENT - Arrêté du 03/04 pris par le préfet du Doubs portant transfert d'un demandeur d'asile aux autorités suédoises - arrêté notifié le 07/04 à 9h.45 + arrêté du 03/04 portant assignation à résidence (21) notifié le 07/04 à 9h.49	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur	RIQUET-MICHEL ADRIENNE (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DU DOUBS PRÉFECTURE DE LA REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ ET M. le Préfet DU DÉPARTEMENT DE LA CÔTE D'OR	
Observateur		
02)	DOSSIER N° 2501319	RAPPORTEURE: Madame Nelly ACH
Titre de l'affaire	ETRANGERS 15 JOURS ELOIGNEMENT - Arrêté délivré par le préfet 89 en date du 07/04/2025 portant OQTF sans délai + Interdiction de circulation sur le territoire pdt 2 ans + arrêté délivré par le préfet 21 en date du 07/04/2025 portant assignation à résidence sur le dept 21 pour une durée de 45 jours - Notifiés le même jour.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur	RIQUET-MICHEL ADRIENNE (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DE L'YONNE PRÉFECTURE DE LA REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ ET M. le Préfet DU DÉPARTEMENT DE LA CÔTE D'OR	

10 heures 30

03)	DOSSIER N° 2501310	RAPPORTEURE: Madame Nelly ACH
Titre de l'affaire	ETRANGERS 15 J ELOIGNEMENT - Arrêté préfectorale n° 2025-21-410 pris par le préfet de la Côte d'Or en date du 06/04 notifié le 07/04 portant OQTF sans délai + IRTF 18 mois + abrogation dde asile - Arrêté préfectoral pris par le préfet de la Côte d'Or en date du 06/04 notifié le 07/04 portant assignation 45 J à Dijon (21)	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur KHUNDADZE Zviadi	WEBER KIM (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DE LA REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ ET DU DÉPARTEMENT DE LA CÔTE D'OR	M. le Préfet
04)	DOSSIER N° 2501313	RAPPORTEURE: Madame Nelly ACH
Titre de l'affaire	ETRANGERS 15 JOURS ELOIGNEMENT - ASSIGNATION A RESIDENCE - Arrêté portant assignation à résidence sur la commune de Chalon-sur-Saône pdt 45 jours prise par le préfet 71 et notifié le même jour	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur AGERBI Housseem Eddine	LAOUINI RAJNISH (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DE SAÔNE ET LOIRE	
		Arrêté le 11/04/2025
		Le président du tribunal